

MAIRIE DE FRESNAY-LE-LONG

Tel-Fax : 02.35.32.90.05

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>Date de la convocation</i>	29 Novembre 2024	Délégation N°46/2024
<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	9	
<i>Nombre de conseillers présents</i>	6	
<i>Nombre de conseillers absents</i>	3	
<i>Nombre de votants</i>	7	

L'an deux mil vingt-trois, le douze décembre à 19H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la mairie de FRESNAY-LE-LONG en séance publique ordinaire sous la présidence de Ludovic NOYEAU, Maire.

Etaient présents : AVENEL Alexandre, DORMÉVAL Marie-Claude, HARDY Rébecca NOYEAU Ludovic, PETIT Céline, RIHOUAY Arnaud.

Etaient absents excusés : LETRAY Christophe, PINEL Alban, VANDENABIELE Magalie,

Pouvoirs(s) : LETRAY Christophe donne pouvoir à RIHOUAY Arnaud

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Monsieur Alexandre AVENEL, secrétaire de séance.

DELIBÉRATION

OBJET : Entretien espaces verts

Vu les devis présentés pour l'entretien des espaces verts de la commune,

Monsieur le Maire demande aux conseillers de bien vouloir se prononcer sur le choix d'un devis

Le conseil Municipal de la commune de Fresnay le Long après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le devis de l'entreprise HOUISSE, sise à St victor l'abbaye pour l'entretien des espaces verts de la commune pour un montant de 4 452€ TTC

FAIT ET DÉLIBÉRÉ le 12 Décembre 2024

Le Maire,

Ludovic NOYEAU



Voies et délais de recours : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans le délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « télérecours citoyens » accessible par le site : www.telerecours.fr

VOTE	7 POUR	0 CONTRE	0 ABSTENTION
------	--------	----------	--------------